

Projet associatif de l'Office de la Culture et de l'Animation 2015-2019 L'OCA, 3 lettres = 1 univers

Un projet associatif, c'est quoi ?

Un projet associatif n'est pas qu'un document, c'est avant tout une démarche. Ce qui importe c'est la manière dont les différents acteurs de l'association (élus, bénévoles, salariés, adhérents, spectateurs, partenaires) vont s'entendre pour partager des valeurs et défendre un même projet sur plusieurs années. Il s'agit de proposer une évolution réaliste de l'association mais forcément prospective.

Pourquoi faire un projet associatif ?

- Avoir une vision collective de développement de l'association ;
- Permettre de rediscuter des objectifs principaux ;
- Associer les adhérents, l'équipe et les administrateurs à la vie de l'association ;
- Permettre de prendre des décisions cohérentes et pas de manière empirique ;
- Permettre de faire prendre conscience à d'autres partenaires du champ d'action et du rayonnement du projet de la structure ;
- Favoriser l'engagement associatif.

Quelques éléments méthodologiques

Pour que ce projet associatif soit efficient, il faut qu'il soit partagé. Pour se faire, tout au

long de la réflexion la concertation a été de mise :

- Plusieurs réunions de salariés permanents et réunions de rentrée des animateurs (30 personnes) ;
- Participation active et suivi régulier par le Conseil d'administration et le bureau de l'association (30 personnes) ;
- Questionnaire aux usagers spectacles et activités de l'OCA ;
- Constitution de 3 groupes de travail constitué de bénévoles, de salariés et d'adhérents (20 personnes) ;
- Rencontres de tous les partenaires potentiels de l'OCA (30 rencontres en 6 mois) ;
- Nombreux échanges sur des documents préparatoires au projet associatif ;
- Echanges avec les élus concernés par l'OCA ;
- Présentation des grandes lignes du projet associatif lors de l'Assemblée générale du 17 mai 2014.

Calendrier d'élaboration

Etape 1 : Echanges sur les constats (de juin à décembre 2013)

Etape 2 : Les améliorations à apporter (d'octobre à décembre 2013)

Etape 3 : Axes de travail et de développement (janvier/février 2014)

Etape 4 : Réflexion sur les actions en rapport avec les axes (février/mars 2014)

Etape 5 : Rédaction du projet associatif et échanges (avril/novembre 2014)

Etape 6 : Expérimentation de certains axes du projet associatif (septembre/juin 2015)

Etape 7 : Validation (printemps 2015)

Etape 8 : Mise en œuvre (septembre 2015)

1. L'OCA EN 2014

Éléments de contexte :

- La crise économique
- Nouvelles mandatures municipale et intercommunale
- La réforme des rythmes scolaires
- L'intercommunalité grandissante en termes de compétence (25000 habitants)
- Développement démographique de la Commune centre
- Construction d'un pôle métropolitain Le Grand Genève dont Bonneville fait parti
- Positionnement géographique a proximité d'Annemasse et en début de vallée de l'Arve.

Quelques chiffres :

En 2014, l'OCA, c'est :

- **937 adhérents** (883 en 2012/2013) dont 52% de Bonnevillois, 13 % Ayze, Vougy, Petit Bornand, 6% autres communes de la CCFG, 29 % en dehors de la CCFG (dont 8% de St Pierre en Faucigny et 5% de La Roche/Amancy)
- **1100 inscriptions** (1210 en 2012)
- Majoritairement des filles/femmes (70% des effectifs)
- **45 activités hebdomadaires**
- **41 stages** organisés et 9 annulés (faute de participants)
- Une équipe de **5 permanents et 2 agents de la ville mis à disposition** (pour 50% et 25% de temps complet)

- **7100 spectateurs** (en comptant les scolaires)
- Pour **39 spectacles** (dont 10 scolaires)
- Taux d'occupation moyen : **49%**
- Provenance des spectateurs : Bonneville (55%), La Roche/Saint-Pierre (33%), CCFG (8%)
- **12 associations adhérentes**
- Un soutien financier du CG pour la saison culturelle et les Saltimbanques.

Les principaux constats positifs :

- **10% de la population CCFG touché** par les actions de l'OCA (diffusion et activité). Ce qui fait de l'OCA, la structure culturelle et de loisirs la plus importante du territoire en nombre d'utilisateurs.
- **Une offre diversifiée** tant du point de vue des activités que de la programmation culturelle.
- Des **équipes compétentes** et motivées prêtes à être au service des projets de l'OCA et de ses partenaires.
- Des **événements d'envergure** sur lesquels s'appuyer pour développer des actions : festival de théâtre *Eclat de scènes* (en lien avec la MJC de La Roche), les journées des Saltimbanques, le *Pleins feux* festival.
- L'existence d'un **Parcours Culturel d'Éducation Artistique** à l'école (porté par la ville de Bonneville avec l'Éducation nationale)

Les principaux constats négatifs :

- Un **manque de lisibilité** sur ce qu'est et fait l'OCA. Confusion avec le Sc'art à B qui n'est qu'un bâtiment et accueille de nombreuses autres associations.
- Une **structure isolée** et qui ne travaille pas suffisamment avec le tissu local (quartiers, associations ...) et départemental (biennale, schéma des enseignements et pratiques artistiques de Haute-Savoie, résidences artistiques...)
- Des activités qui ne génèrent moins d'excédents et un bâtiment qui ne permettent pas à l'OCA de jouer pleinement un rôle de relai, ressource et porteur de projets collectif au niveau culturel.
- **L'absence d'une ligne conductrice forte** tant sur l'aspect animation/loisir que sur celui de la culture.
- Les activités et les spectacles attirent **majoritairement des adultes et des catégories supérieures.**

Les 3 améliorations principales souhaitées pour les années à venir par l'équipe (bureau, conseil d'administration et salariés), les usagers et les partenaires :

- L'OCA doit être une **ressource** plus importante pour le territoire (en mutualisant, rassemblant et en développant les partenariats).
- Les actions de l'OCA doivent être plus visibles et doivent toucher **d'autres publics** (question des tarifs mais aussi de l'approche des publics)
- L'OCA doit développer un **lieu de vie** plus chaleureux et accueillant au Sc'art à B.



2. L'OCA SUR 5 ANS

A partir des constats précédents, l'ensemble des protagonistes de l'association proposent de travailler pour les 5 ans à venir autour de 3 grands axes. Ils ne sont pas classés par niveau d'importance ni par chronologie. L'ensemble des axes peut donc être mis en œuvre en même temps.

Axe 1 : Le groupe comme fil conducteur de chaque projet

Une association a vocation à mettre en mouvement des groupes d'individu. L'OCA a donc cette capacité à générer des projets collectifs et c'est en cela qu'elle se distingue d'autres structures qui propose des activités identiques (ex : guitare, danse, yoga ...).

Objectifs :

- penser toutes les activités dans une dimension individuelle et collective ;
- permettre à chaque adhérent de se sentir membre d'une association ;
- développer l'accueil et l'échange au cœur du projet de l'association ;
- partager et défendre collectivement (salariés, bénévoles, responsables, élus, adhérents) un projet commun.

Les actions à développer sur les 5 prochaines années :

- un projet pédagogique lié à chaque activité. Chaque animateur doit être capable d'expliquer le parcours qu'il propose aux adhérents ;
- création et accompagnement de troupes, de compagnies, de groupes amateurs ;
- des événements existant ou à créer pour encore mieux valoriser les pratiques en amateur : Les Saltimbanques, des rencontres de théâtre en amateur, les

Festi'hiver, les rendez-vous de juin, etc... ;

- des rendez-vous festifs et conviviaux réguliers aux adhérents comme les aper'OCAouètes, des vernissages d'expo, des goûters artistiques ;
- des offres parents/enfants dans toutes les disciplines ;
- des activités encore plus liées à la programmation culturelle à travers des stages, des rencontres artistiques, des actions culturelles ;
- des actions faisant appel à la population : biennale de la danse, flashmob, concours, scènes ouvertes (pas seulement en musique), etc...
- des résidences de compagnies, troupes, groupes amateurs.

Les indicateurs de résultat pourront être :

- ↔ l'existence d'un projet pédagogique écrit pour chaque activité proposée par l'OCA ;
- ↔ la rédaction d'un règlement intérieur ;
- ↔ l'augmentation du nombre de compagnies, troupes et groupes d'amateurs ;
- ↔ l'augmentation de la fréquentation des spectacles de fin d'année (hors parents d'élèves) ;
- ↔ le nombre de personnes participantes aux moments conviviaux ;
- ↔ la création d'évènements spécifiques ;
- ↔ l'augmentation du nombre d'adhérents ;
- ↔ l'existence d'outils de communication interne entre les salariés ;
- ↔ le nombre d'activités collectives.



Axe 2 : Rendre curieux et participer à l'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique doit être entendue largement et à tout âge. Elle doit pouvoir se faire à l'école mais aussi en dehors et auprès de différentes personnes (petits enfants, jeunesse, personnes handicapées, en difficulté, personnes âgées...).

Il ne s'agit pas d'attendre que les salles ou les activités se remplissent. Il faut aller à la rencontre de la population pour proposer des actions sur mesure et génératrice de lien social.

Objectifs :

- sensibiliser des publics habituellement éloignés des offres de l'OCA ;
- penser l'offre de l'OCA de la petite enfance aux personnes âgées sans exclusive ;
- développer des parcours clairs de pratiques artistiques et de loisirs ;
- être un interlocuteur privilégié pour les questions d'éducation artistique ;
- développer des actions culturelles et sociales cohérentes et pérennes.

Les actions à développer sur les 5 prochaines années :

- un projet pluriannuel de programmation culturelle pour définir un fil conducteur et se différencier d'autres programmeurs ;
- différentes formules de pratiques artistiques et de loisirs : cours hebdomadaires, stages cycles, rencontres, master classe, etc...
- des actions systématiques autour de spectacles et d'évènements comme des rencontres artistiques, des stages, des visites de salles ;
- des résidences artistiques où se mêlent création, diffusion, sensibilisation afin d'être plus proche de la population ;

- l'école du spectateur à destination des scolaires et des usagers d'autres structures notamment du domaine social ;
- projet de médiation à destination de publics en difficulté ou éloignés est en cours d'élaboration en lien avec le service jeunesse, la maison de l'enfant et le CCAS ;
- un conventionnement avec le collège et les lycées de Bonneville ;
- des activités dans le cadre du PCEA (au-delà des simples spectacles) : ateliers de pratiques artistiques, ateliers créatifs, projets artistiques, etc... ;

Les indicateurs de résultat pourront être :

- ↪ le nombre de partenaires issus du monde social et de l'aide à la personne ;
- ↪ le nombre de spectateurs ;
- ↪ le nombre d'élèves bénéficiaires de l'école du spectateur ;
- ↪ projet de programmation.

Axe 3 : Être un acteur de réseau

Que ce soit le réseau réel ou virtuel, l'OCA doit être au cœur des échanges et des questions liées au développement culturel. Elle doit non seulement être un membre actif mais aussi un initiateur et un fédérateur comme le prévoit ses statuts.

Objectifs :

- développer des spécificités propres à l'OCA dans un esprit de complémentarité avec d'autres structures culturelles et de loisirs proches géographiquement ;
- assumer le rôle ressource de l'OCA pour le développement culturel ;
- échanger, mutualiser des actions/spectacles avec d'autres structures culturelles et de loisirs ;

- permettre aux adhérents d'être valorisés ailleurs que sur leur territoire habituel ;
- rayonner sur tout le territoire tant auprès des acteurs culturels que de la population ;
- développer des projets fédérateurs ;
- permettre des échanges de pratiques professionnelles (pour les salariés permanents et les animateurs) ;
- travail étroit avec les associations adhérentes de l'OCA.

Les actions à développer sur les 5 prochaines années :

- une ligne conductrice pour la programmation culturelle comme par exemple les musiques traditionnelles et le jazz/funk/groove (en lien avec le *Pleins Feux*) pour la saison musicale ;
- accompagnement de troupes, de compagnies, de groupes de musiques en lien avec des structures culturelles comme Château Rouge, l'Atelier de Cluses, le Brise Glace, etc... ;
- sensibilisation et de partenariats avec les CE des entreprises de Bonneville et CCFG ;
- organisation d'un forum des associations culturelles ;
- participation de l'OCA à des réseaux professionnels (fédérations, groupes de programmation...)

Les indicateurs de résultat pourront être :

- ↪ le nombre de réseaux dans lesquels l'OCA est actif ;
- ↪ le nombre de conventions passées avec d'autres structures culturelles et de loisirs ;
- ↪ le nombre de groupes, de troupes, de compagnies accompagnés ;
- ↪ le nombre de forum des associations culturelles ;
- ↪ le nombre d'associations adhérentes
- ↪ le nombre de conventions avec les associations adhérentes (pjt, conseil...)

3. LES PRINCIPALES CONDITIONS DE REUSSITE

- définir un plan de communication à 5 ans ;
- élaborer un plan de formation pour accompagner les animateurs à prendre toute leur dimension pédagogique dans ce nouveau cadre de projet associatif ;
- définir la place de l'OCA sur le territoire ;
- trouver des sources de financement complémentaires ;
- faire partie d'un réseau de structures développant des activités similaires ;
- travailler étroitement avec les services de la mairie, CCFG et autres associations locales ;
- faire des choix ;
- assoier et développer les moyens humains en mutualisant des postes entre différentes associations/MJC proches géographiquement ;
- remobiliser le réseau de bénévoles.